

TABLEAU DE BORD

Les chiffres de l'emploi et du chômage
des personnes handicapées

N°22 - Bilan à fin décembre 2013

(données : janvier-septembre 2013)



plus d'infos sur www.agefiph.fr

Chiffres clés & synthèse

Les chiffres clés de la région

1 352 619 habitants (Insee 2013)

10 015 demandeurs d'emploi handicapés

94 867 demandeurs d'emploi tous publics

Données Pôle emploi à fin septembre 2013

9,3% Taux de chômage tous publics régional

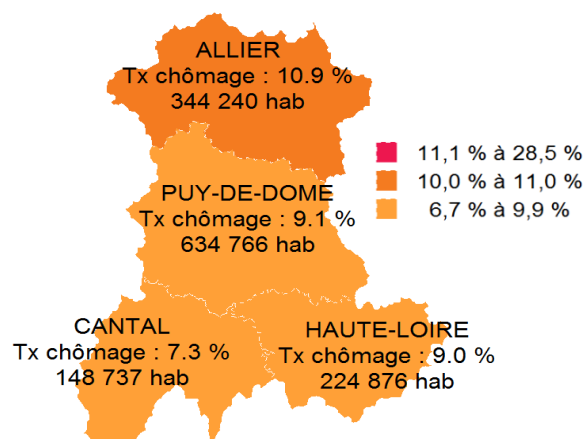
10,5% Taux de chômage tous publics France métro.

Données Insee au 2ème trimestre 2013

280 200 salariés (Source : Insee, Estimations d'emploi)

Données au 2ème trimestre 2012

Les taux de chômage au 2ème trimestre 2013 (Insee)



Au plan national

Une croissance trop faible pour enrayer la hausse du chômage

Après une croissance nulle en 2012, le PIB devrait progresser de 0,2% en 2013 selon l'INSEE avant une accélération attendue en 2014. Du fait de la faiblesse de l'activité, l'emploi marchand recule (-132 500 postes en un an, soit -0,8%) et devrait se stabiliser d'ici mi-2014. Après + 80 000 postes en 2013, l'emploi non marchand devrait continuer de progresser au premier semestre 2014, porté essentiellement par les contrats aidés.

Le taux de chômage poursuit sa progression (+0,1 point en un trimestre et +0,6 point en un an) pour s'établir à 10,5% de la population active métropolitaine (10,9% en incluant les DOM) au 3ème trimestre 2013. D'ici mi-2014, le taux de chômage augmenterait de 0,1 point à 11,0%, les créations nettes d'emplois attendues n'étant pas suffisantes pour absorber la hausse de la population active.

Le nombre de demandeurs d'emploi handicapés poursuit sa progression mais les entrées en formation et les insertions sont en augmentation

A fin septembre 2013, on enregistre 403 071 demandeurs d'emploi handicapés inscrits en catégories A-B-C, soit une augmentation de 12% en un an (+7% pour le tout public). Les demandeurs d'emploi handicapés présentent toujours de grandes difficultés d'insertion, notamment :

- un âge élevé : 43% sont âgés de 50 ans ou plus, soit un pourcentage deux fois supérieur à celui de l'ensemble des publics,
- un niveau de formation qui progresse mais qui demeure sensiblement inférieur au tout public : 29% ont un niveau inférieur au CAP, soit 11 points de plus que pour le tout public,
- une ancienneté d'inscription importante : 20% sont inscrits depuis 3 ans et plus (contre 12% pour le tout public). L'ancienneté moyenne d'inscription est de 23 mois pour une personne handicapée, soit 7 mois de plus que pour le tout public.

Les entrées en formation pour les personnes accompagnées par les Cap emploi continuent de progresser avec, à fin septembre 2013, 11 000 formations de remise à niveau / préqualifiantes (+13%) et 13 000 formations professionnalisantes / qualifiantes (+4%).

Le nombre d'insertions continue également de progresser. De janvier à septembre 2013, les Cap emploi ont contribué à plus de 49 000 recrutements de travailleurs handicapés, tous types de contrats confondus, soit une hausse de 9% en un an. La hausse des recrutements s'accompagne d'une féminisation accrue : près d'une personne embauchée sur deux est une femme.

En région

La hausse du nombre de demandeurs d'emploi

Le chômage des personnes handicapées en Auvergne (plus de 10 000 DETH, catégories A,B,C) augmente deux fois plus vite (+12,2%) que le chômage tout public. Depuis 3 ans les écarts entre les deux populations se sont nettement creusés. La hausse, plus forte en Haute-Loire (+16,4% contre +5,8% dans le Cantal), s'accompagne d'une part élevée des demandeurs d'emploi de faible niveau de qualification : ils représentent 44% des DETH alors qu'au niveau national ils sont 40%. Par rapport au national, l'Auvergne compte une part un peu plus importante de chômeurs depuis 3 ans et plus : 23% contre 20% au niveau national.

L'ancienneté moyenne d'inscription au chômage pour une personne handicapée dans la région est de 26 mois (22 mois dans le Cantal à près de 28 mois dans l'Allier) contre près de 18 mois pour le tout public. En un an, l'ancienneté moyenne s'est accrue d'un mois en Auvergne.

Moins d'insertions durables post formation

On enregistre une part moins importante (14%, -5 points en un an) de personnes handicapées accompagnées par Cap emploi ayant retrouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant une formation qualifiante / professionnalisante (moyenne nationale : 15%).

Entre janvier et septembre 2013, plus de 860 personnes accompagnées par cap emploi ont bénéficié de formations remise à niveau / pré-qualifiantes et professionnalisantes / qualifiantes en Auvergne.

Une augmentation des embauches de travailleurs handicapés et des maintiens dans l'emploi

Les contrats signés progressent de 20% et 32% dans l'Allier et le Cantal alors qu'en Haute-Loire, ils sont stables et dans le Puy-de-Dôme ils diminuent de 9% entre les périodes janvier-septembre 2012 et 2013. Plus de 1 300 personnes handicapées ont été embauchées dans la région dont 46% sont des femmes. 39% des embauches concernent un CDI ou un CDD ≥ 12 mois (+5 points en un an).

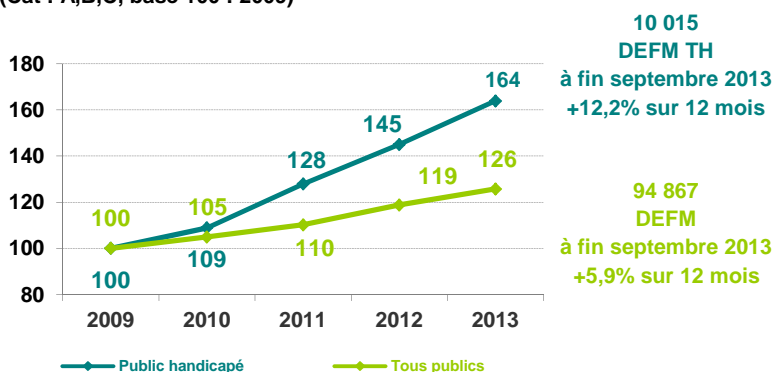
Parmi les aides à destination des employeurs pour embaucher des personnes handicapées, notamment les personnes les plus éloignées de l'emploi, environ 70 employeurs ont bénéficié dans la région de l'aide à l'insertion professionnelle (AIP) financée par l'Agefiph. Quant à la mobilisation des contrats aidés par l'Etat (CUI), la part en faveur du public handicapé varie de 13,6% dans le secteur non marchand à 19,4% dans le secteur marchand.

En terme de maintien dans l'emploi, plus de 300 personnes ont été maintenues en emploi (dont 41% sont âgées de 50 ans et plus) dans la région grâce au réseau Sameth au cours des 9 premiers mois de l'année 2013 (hausse de 13% par rapport à janvier-septembre 2012).

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Les DEFM* à fin septembre 2013 dans la région
(Cat : A,B,C, base 100 : 2009)



Point de vigilance

Depuis février 2012, les bénéficiaires de l'AAH (seule) sont à nouveau repérés par Pôle emploi comme bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Pour information, ils n'étaient plus repérés pour les années 2010 et 2011. Si dans le nombre des DEFMTH, les bénéficiaires de l'AAH sont pris en compte, le graphique depuis 2009 est réalisé à champ constant (donc hors AAH).

*DEFM : Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les caractéristiques des DEFM* (Cat. A,B,C) à fin septembre 2013 dans la région

	Pourcentages		Evolutions N/N-1		Evolutions N/N-2	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
Sexe et Age						
Femmes	43%	53%	=	=	+1 point	-1 point
50 ans et plus	43%	22%	+2 points	+1 point	+3 points	+2 points
Formation & qualification						
Niv. de formation inférieur au CAP (Vbis et VI)	26%	16%	-1 point	=	-1 point	-1 point
Niveau de formation Bac et + (I à IV)	21%	41%	+1 point	+1 point	+2 points	+1 point
Faible niveau de qualification (manœuvre, OS, employé non qualifié)	44%	31%	-1 point	-1 point	-1 point	-1 point
Durée du chômage						
Chômeurs de longue durée (≥ 1 an)	57%	45%	+3 points	+2 points	-1 point	+3 points
Chômeurs de très longue durée (≥ 2 ans)	35%	24%	+1 point	+1 point	+2 points	+2 points
Chômeurs depuis 3 ans et plus	23%	14%	+1 point	+1 point	+1 point	+2 points

* depuis janvier 2013, les statistiques par tranche d'âge sont établies selon l'âge en fin de mois, et non plus l'âge atteint au 31 décembre

Les données par département à fin septembre 2013

	DEFM handicapés	Evol. N/N-1	DEFM tous publics	Evol. N/N-1	Bénéficiaires* de l'AAH seule	% DETH
National	403 071	+ 12,3%	5 192 920	+ 7,3%	27 686	7%
Régional	10 015	+ 12,2%	94 867	+ 5,9%	686	7%
Allier (03)	2 646	+ 14,0%	25 542	+ 5,3%	284	11%
Cantal (15)	877	+ 5,8%	7 810	+ 4,9%	35	4%
Haute-Loire (43)	2 263	+ 16,4%	15 607	+ 7,9%	128	6%
Puy-de-Dôme (63)	4 229	+ 10,5%	45 908	+ 5,7%	239	6%

* Grille de lecture : Au niveau national 27 686 DETH sont bénéficiaires de l'AAH seule (sans autre titre de reconnaissance), soit 6,9% de l'ensemble des DETH

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Ancienneté moyenne d'inscription au chômage en mois à fin septembre 2013

	Septembre 2013		Rappel Septembre 2012	
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics
National	22,8	16,1	21,7	15,1
Régional	25,7	17,9	24,5	16,8
Allier (03)	27,5	19,6	26,4	18,6
Cantal (15)	22,1	15,1	20,6	13,8
Haute-Loire (43)	24,2	17,0	23,2	16,0
Puy-de-Dôme (63)	26,2	17,7	24,8	16,7

Les 3 domaines professionnels les plus recherchés au niveau régional par les demandeurs d'emploi handicapés à fin septembre 2013

	1. Services à la personne et à la collectivité		2. Support à l'entreprise		3. Transport et logistique	
	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH	Nb DETH	% DETH
National	97 466	24%	62 316	15%	44 495	11%
Régional	2 462	25%	1 383	14%	1 110	11%
Allier (03)	669	25%	355	13%	296	11%
Cantal (15)	260	30%	118	13%	95	11%
Haute-Loire (43)	581	26%	258	11%	240	11%
Puy-de-Dôme (63)	952	23%	652	15%	479	11%

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
 - catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
 - catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
 - catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
 - catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).
- Les catégories statistiques A,B,C correspondent à l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent.

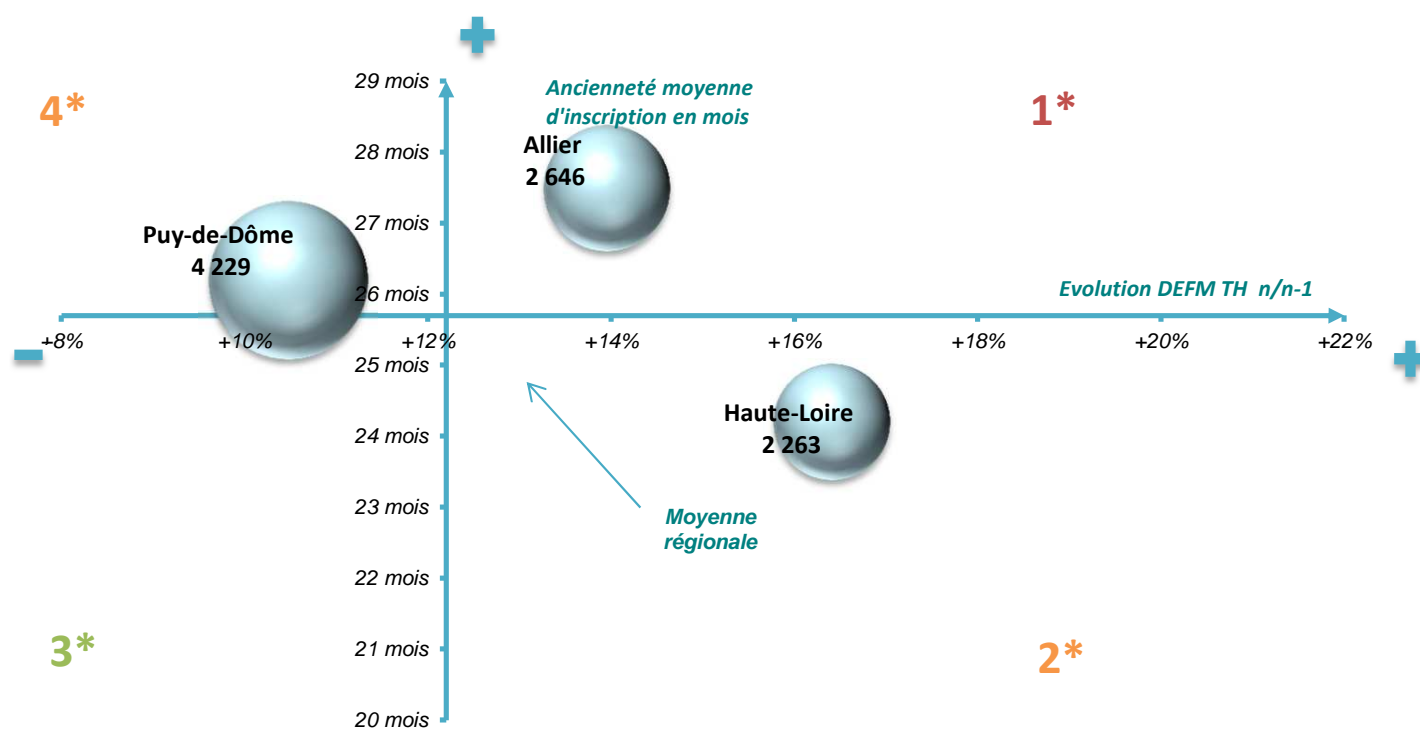
Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance.

Le "support à l'entreprise" comprend la compta/gestion, RH, achats, ... Le domaine "transport et logistique" comprend conducteur/livreur, manip/déplac. charges...

Les demandeurs d'emploi

Source : Pôle emploi

Evolution du nombre de DEFM TH (Cat A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription à fin septembre 2013



Guide de lecture

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale selon deux axes d'analyse : l'évolution du nombre de DEFM TH entre la période n et n-1, et l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage. S'ajoute un troisième indicateur, la surface de la bulle qui est proportionnelle au nombre de DEFM TH à la période étudiée.

1* Le ou les départements situés en haut à droite du graphique présentent une évolution des DEFM TH élevée et une ancienneté moyenne d'inscription en mois élevée par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé et les chômeurs restent plus longtemps au chômage que la moyenne régionale.

2* Le ou les départements situés en bas à droite du graphique présentent une évolution des DEFM TH élevée et une ancienneté moyenne d'inscription en mois faible par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi a progressé mais les chômeurs restent moins longtemps au chômage que la moyenne régionale.

3* Le ou les départements situés en bas à gauche du graphique présentent une évolution des DEFM TH faible et une ancienneté moyenne d'inscription en mois faible par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi est plus faible et les chômeurs restent moins longtemps au chômage que la moyenne régionale.

4* Le ou les départements situés en haut à gauche du graphique présentent une évolution des DEFM TH faible et une ancienneté moyenne d'inscription en mois élevée par rapport à la moyenne régionale. Autrement dit, le nombre de demandeurs d'emploi est plus faible mais les chômeurs restent plus longtemps au chômage que la moyenne régionale.

Les entreprises et l'emploi

● L'emploi salarié (Source Pôle emploi, données 2010)

Les données

Le champ comprend les salariés de tous les établissements du secteur privé industriel et commercial employant au moins une personne sous contrat de travail. Sont exclus de ce champ : les salariés de l'Etat et des collectivités locales, les salariés des établissements publics à caractère administratif, le personnel des ambassades, consulats étrangers et organismes internationaux, les salariés des secteurs agricoles et para-agricoles (champ CCMSA), les employés de maison, le personnel des entreprises publiques à caractère industriel et commercial, des régions départementales ou communales, de certaines sociétés d'économie mixte, et les intermittents du spectacle.

En raison d'un changement de source (le recouvrement des cotisations d'assurance chômage ayant été transféré aux URSSAF depuis le 1er janvier 2011), les données 2011 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes.

Répartition régionale des établissements et des effectifs salariés selon la taille et le secteur d'activité des établissements

	Taille		Secteur d'activité	
	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés
Moins de 10 salariés	82%	26%	Agriculture	0%
10 à 19 salariés	9%	13%	Industrie	12%
20 à 99 salariés	8%	31%	Construction	14%
100 salariés et plus	1%	30%	Tertiaire	74%
Total	100%	100%	Total	100%

Répartition régionale des établissements selon la taille... et selon les effectifs salariés



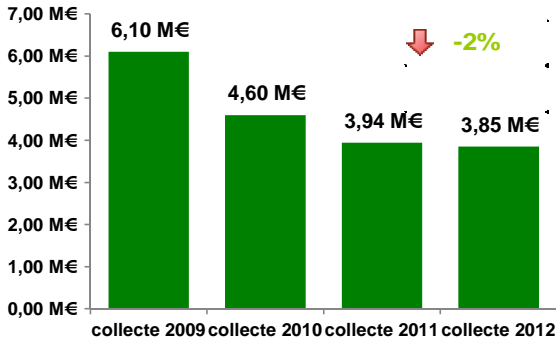
Effectifs salariés région en 2010 - indicateurs additionnels

	%
Femmes	44%
50 ans et plus	25%
Salariés en CDI	84%
Intérimaires	3%
Salariés à temps plein	78%

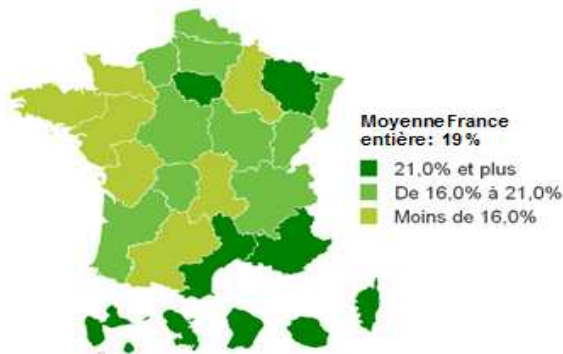
Les entreprises et l'emploi

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Evolution des montants collectés dans la région en million d'euros (M€)



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contributeurs



Les établissements n'ayant effectué aucune action positive

Pour les « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, prise en compte de la définition de la DGEFP et de la Dares, à savoir les établissements qui n'ont effectué aucune action positive (ni emploi direct, ni recours à la sous-traitance, etc.) durant plus de 3 ans, c'est à dire les établissements auxquels s'applique la majoration de la contribution*. Les établissements n'ayant effectué aucune action positive depuis 3 ans ou moins seront appelés « Etablissements Contribuant Uniquement » ou ECU ; le terme d'EQZ sera conservé exclusivement pour les établissements soumis à la majoration.

* Jusqu'à présent, étaient appelés à l'Agefiph « Etablissements à Quota Zéro » ou EQZ, l'ensemble des établissements n'ayant effectué aucune action positive une année donnée et « EQZ majorés » les établissements soumis à la majoration de la contribution (1 500 fois le SMIC horaire par unité manquante).



Les montants collectés l'année N correspondent à la contribution des établissements au titre de l'année N-1. Les données de la collecte sont arrêtées au 31 décembre de chaque année.

Zoom : les données par département

	03	15	43	63	Région
Montant collecté	995 269 €	169 647 €	401 702 €	2 284 573 €	3 851 191 €
Evolution N / N-1	+6%	+3%	-23%	-1%	-2%
Etablissements contributeurs	158	44	70	365	637
Evolution N / N-1	-10,2%	-21,4%	-10,3%	-1,1%	-6,5%
Etablissements n'ayant effectué aucune action positive	16	6	9	44	75
Evolution N / N-1	-45%	-33%	-18%	-23%	-31%
% Etablissements n'ayant effectué aucune action positive*	10%	14%	13%	12%	12%
Evolution N / N-1	-6 points	-2 points	-1 point	-3 points	-4 points

National

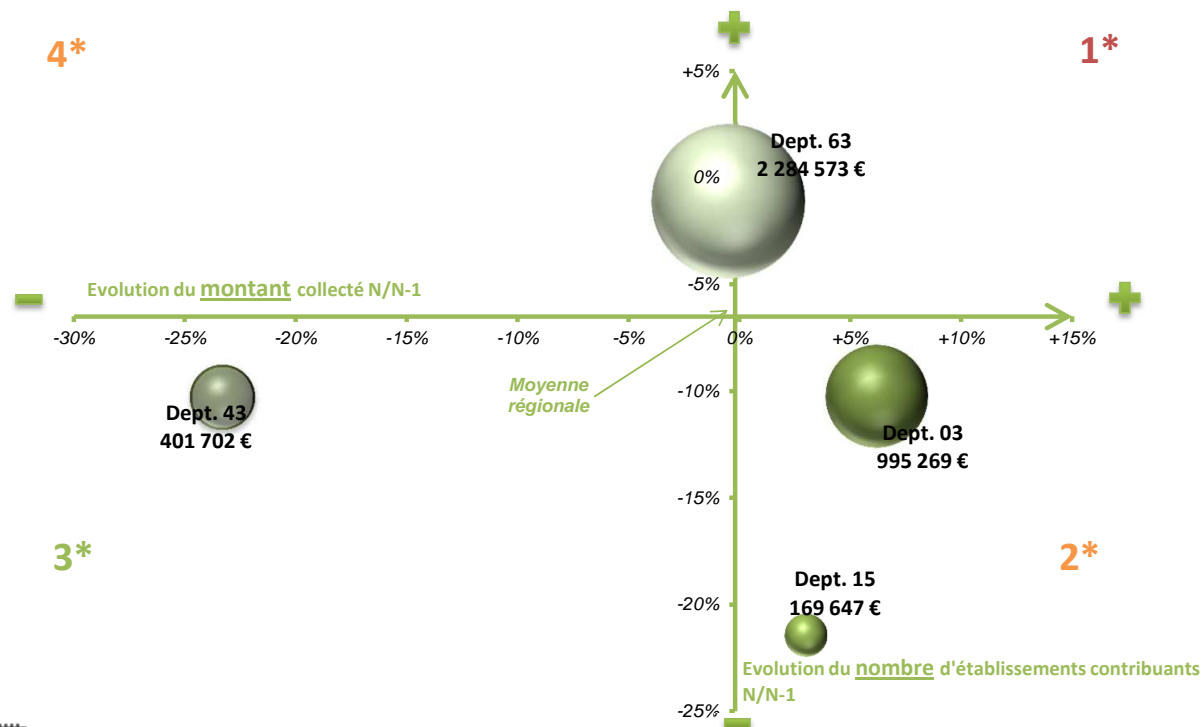
Montant collecté	475 475 291 €
Evolution N / N-1	-2%
Etablissements contributeurs	46 413
Evolution N / N-1	-2,3%
Etablissements n'ayant effectué aucune action positive	8 778
Evolution N / N-1	-2%
% Etablissements n'ayant effectué aucune action positive*	19%
Evolution N / N-1	=

* La part d'ECU et d'EQZ désigne la proportion d'établissements n'ayant effectué aucune action positive parmi les établissements contributeurs à l'Agefiph

Les entreprises et l'emploi

● La contribution des entreprises versée à l'Agefiph

Montants collectés et nombre d'établissements contributeurs dans la région



Guide de lecture :

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale selon deux axes d'analyse : l'évolution du montant collecté et l'évolution du nombre d'établissements contributeurs entre la période n et n-1. S'ajoute un troisième indicateur, la surface de la bulle qui est proportionnelle au montant collecté pendant la période étudiée, montant correspondant à la contribution au titre de l'année précédente.

- 1* Le ou les départements situés en haut à droite du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté et du nombre d'établissements contributeurs plus élevée.
- 2* Le ou les départements situés en bas à droite du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté plus élevée et une évolution du nombre d'établissements contributeurs plus faible.
- 3* Le ou les départements situés en bas à gauche du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté et du nombre d'établissements contributeurs plus faible.
- 4* Le ou les départements situés en haut à gauche du graphique présentent par rapport à la moyenne régionale une évolution du montant collecté plus faible et une évolution du nombre d'établissements contributeurs plus élevée.

Les entreprises et l'emploi

● Alther

Alther

Alther a pour mission première l'augmentation du nombre d'insertions et de maintiens dans l'emploi de personnes handicapées dans les entreprises de toute taille.

L'offre de services de mobilisation des entreprises comprend 3 services :

- le service information pour les établissements soumis au droit privé, et plus spécifiquement les nouveaux contributeurs.
- le service accompagnement : un diagnostic situe les possibilités de l'établissement face à son obligation d'emploi et dresse un plan d'action. Suit un accompagnement pendant 12 mois pour la mise en place des actions préconisées (recrutement, alternance, maintien dans l'emploi, sous-traitance, intérim, stages, ...). Ce service concerne les établissements soumis au droit privé de 20 à 250 salariés, et en priorité les nouveaux contributeurs.
- le service mobilisation : prospection ciblée pour recueillir des offres de contrats en alternance ou de stages et accompagner le devenir de ces offres en lien avec les opérateurs pertinents. (pour les établissements soumis au droit privé, répondant aux critères déterminés localement par la Délégation régionale de l'Agefiph).



Les données de la région de janvier à septembre 2013

	Région	National
Nb. étab. ayant bénéficié d'un ou plusieurs services Alther	83	4 294
Nb. de diagnostics-accompagnements terminés*	58	2 112

Les actions mises en œuvre dans les établissements ayant bénéficié d'un diagnostic-accompagnement :

Nombre d'actions	81	2 029
% d'embauches	12%	15%
% de maintiens dans l'emploi	11%	15%
% de contrats en alternance	5%	3%
% de contrats de sous-traitance	44%	36%
% de stages	4%	7%
% recours à l'intérim	2%	4%
% autres (salariés nouvellement reconnus, accord d'entreprise, etc.)	21%	20%

* Etablissements dont l'accompagnement (d'une durée de 12 mois, post diagnostic) s'est terminé au cours de la période de référence (année N).

La formation

● Les entrées en formation

Les entrées en contrats en alternance de janvier à septembre 2013

	Apprentissage		Professionnalisation		
	Public handicapé	Tous publics	Public handicapé	Tous publics...	... dont adultes
National	743	140 600	1 180	86 739	19 230
Evolutions national*	-25%	-9%	-23%	+3%	-0%
% Femmes	25%	-	51%	-	-
Régional	68	4 282	11	1 708	447
Evolutions région*	19%	1%	-35%	5%	2%
% Femmes	ND	-	ND	-	-
Allier (03)	ND	1 025	ND	219	50
Cantal (15)	ND	265	ND	75	21
Haute-Loire (43)	ND	657	ND	217	51
Puy-de-Dôme (63)	ND	2 335	ND	1 197	325

Sources : Agefiph pour les données public handicapé et Dares pour le tout public

*concernant le public handicapé, les évolutions sont à prendre avec précaution compte tenu des modifications de l'offre d'intervention de l'Agefiph en 2012

Les entrées en formation pour les personnes handicapées accompagnées par Cap emploi de janvier à septembre 2013

	Régional	Evol. N/N-1	National	Evol. N/N-1
Formations remise à niveau / pré-qualifiantes	432	+28%	11 177	+13%
% Femmes	53%	-	57%	-
Formations professionnalisantes / qualifiantes	431	+22%	13 067	+4%
% Femmes	35%	-	41%	-

● L'impact de la formation

Part des personnes handicapées accompagnées par Cap emploi ayant retrouvé un emploi durable dans les 6 mois suivant une formation qualifiante / professionnalisante à fin septembre 2013

	Régional	National
%	14%	15%
Rappel N-1	19%	15%



L'insertion dans l'emploi

● Les aides publiques à l'emploi (source Dares)

Les aides publiques à l'emploi

Le contrat unique d'insertion (CUI) se décline en CUI-CIE dans le secteur marchand et en CUI-CAE dans le secteur non marchand.
Les données habituelles (entrées initiales en CUI) sont enrichies de données sur les reconductions ainsi que d'un zoom sur les entrées en emplois d'avenir, dans le secteur marchand et dans le secteur non marchand.

Les entrées en contrat unique d'insertion (CUI) dans la région

janvier à septembre 2013

	Public handicapé	Tous publics	% public handicapé
CUI-CIE	205	1 059	19,4%
dont entrées initiales	182	1 030	17,7%
dont reconductions	23	29	-
CUI-CAE	1 008	7 427	13,6%
dont entrées initiales	398	3 333	11,9%
dont reconductions	610	4 094	14,9%
Zoom : les emplois d'avenir (les entrées initiales)	67	1 388	4,8%
dont marchand	14	203	-
dont non marchand	53	1 185	4,5%

● L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph (AIP)

L'aide à l'insertion professionnelle de l'Agefiph

Janvier à septembre 2013

	Effectifs
National	3 935
Régional	72
Allier (03)	ND
Cantal (15)	ND
Haute-Loire (43)	ND
Puy-de-Dôme (63)	ND

L'AIP

Objectif :

Inciter les employeurs à embaucher en contrat durable les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi (critères d'âge, de durée d'inactivité par rapport à l'emploi, de sortie du milieu adapté/protégé).

Montant de l'aide pour les embauches effectives depuis le 01/01/2013 :

- pour les contrats de travail d'une durée de 6 à 11 mois, 2000 € pour un temps plein ou 1000 € pour un temps partiel.
- pour un CDI ou un CDD de 12 mois et plus, 4000 € pour un temps plein ou 2000 € pour un temps partiel.

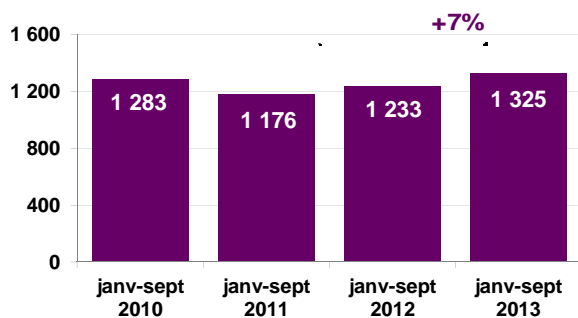
Caractéristiques des bénéficiaires de l'AIP

	Région	National
Femmes	ND	40%
50 ans et plus	ND	32%
Niveau < CAP (Vbis et VI)	ND	14%
20 salariés et plus	ND	46%
Tertiaire	ND	77%
Chômeurs de longue durée (≥ 1an)	ND	48%
CDD 6 à 12 mois	ND	ND
CDI	ND	76%

L'insertion dans l'emploi

● Les insertions accompagnées par Cap emploi

Evolution des insertions accompagnées par Cap emploi dans la région

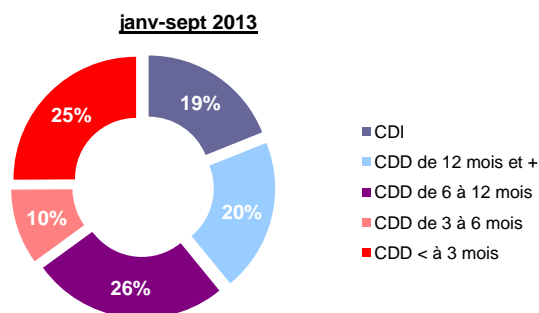


Les Cap emploi

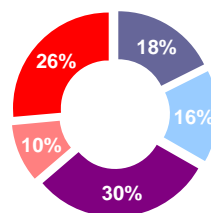
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité trimestriels au 30/09/2013. La mission des Cap emploi est l'accompagnement et le placement durable des travailleurs handicapés sur le marché du travail. Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des partenaires concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les Cap emploi sont financés par l'Agefiph, le FIPHFP et Pôle emploi au titre de la co-traitance.



Durée des contrats signés dans la région



Rappel janv-sept 2012

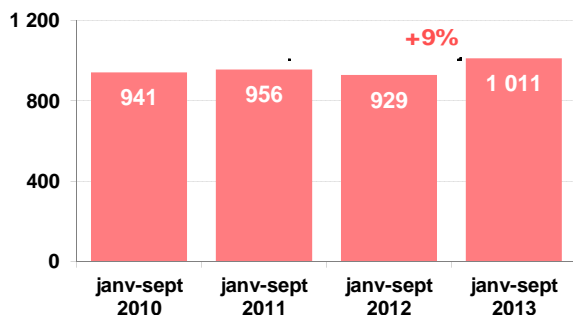


● Les placements conventionnels de Cap emploi

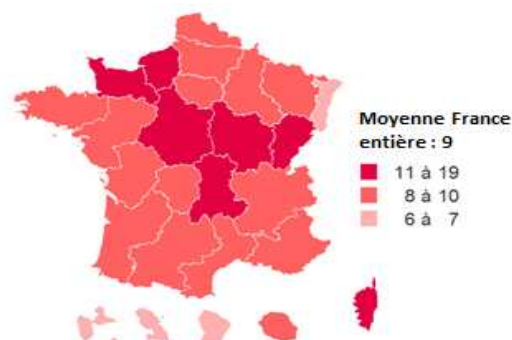
Les placements conventionnels

Les placements conventionnels sont des contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité.
Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

Evolution des placements conventionnels par cap emploi dans la région



Nombre de placements conventionnels* pour 100 demandeurs d'emploi handicapés



L'insertion dans l'emploi

● Zoom : les données par Cap emploi

Les données par Cap emploi janvier-septembre 2013

	Contrats signés	Evol. N/N-1	% Femmes
National	49 279	+9%	49%
Régional	1 325	+7%	46%
CE03 Allier	332	+20%	45%
CE15 Cantal	324	+32%	44%
CE43 Haute-Loire	215	+0%	49%
CE63 Puy-de-Dôme	454	-9%	45%

Placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Création d'activité
36 576	+9%	889
1 011	+9%	18
291	+26%	6
142	+27%	4
215	-4%	8
363	=	0

* Contrats de 3 mois et plus dont contrats en alternance, créations d'activité

	% employeurs publics**	% de TH en emploi durable à 6 mois***	Taux d'offres satisfaites****
National	25%	29%	46%
Régional	28%	35%	74%
CE03 Allier	20%	36%	71%
CE15 Cantal	30%	45%	82%
CE43 Haute-Loire	36%	40%	81%
CE63 Puy-de-Dôme	28%	28%	66%

** La part des employeurs publics est calculée sur les contrats de 3 mois et plus

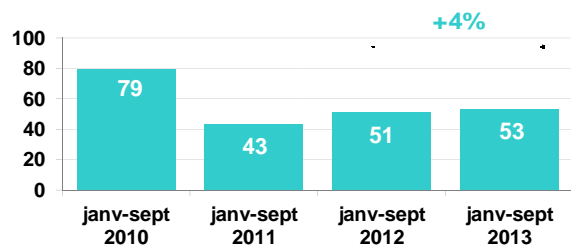
*** Cette part correspond au nombre de travailleurs handicapés ayant accédé à un emploi durable (CDI ou CDD ≥ 6 mois) dans les 6 mois après leur entrée en SPH4 (SPH4 : service Cap emploi d'appui à l'accès à l'emploi)

**** Le taux d'offres satisfaites est le taux d'offres recueillies ayant donné lieu à au moins un recrutement



La création d'activité

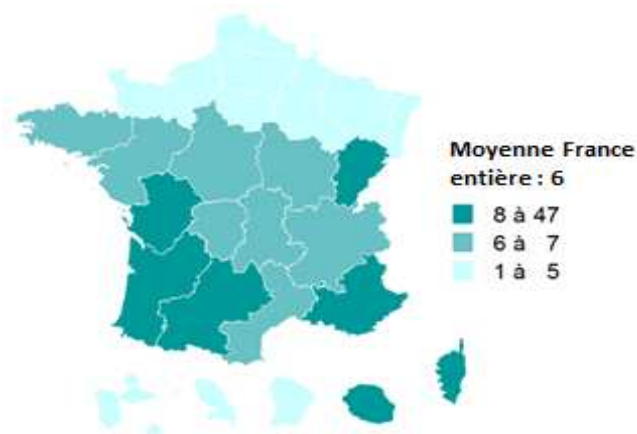
Evolution des créations d'activité financées par l'Agefiph dans la région



La création d'activité

Les données présentées ici sont les créations d'activité financées par l'Agefiph. Outre une subvention à la création, les créateurs peuvent bénéficier d'un accompagnement individualisé par des prestataires spécialisés.

Nombre de créations d'activité financées pour 1 000 demandeurs d'emploi handicapés



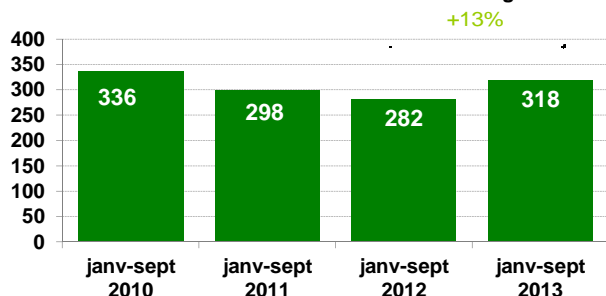
Zoom : les données par département janv-sept 2013

	Créations d'activité Agefiph	Evol. N/N-1	% Femmes	Nb créations pour 1 000 DETH	Nb créations tous publics*	Evol. N/N-1
National	2 399	+8%	31%	6,2	609 659	-6%
Régional	53	+4%	33%	5,5	9 137	-5%
Allier (03)	14	+8%	-	5,6	2 200	-7%
Cantal (15)	6	+200%	-	7,0	676	-18%
Haute-Loire (43)	12	-40%	-	5,4	1 537	+3%
Puy-de-Dôme (63)	21	+31%	-	5,2	4 724	-4%

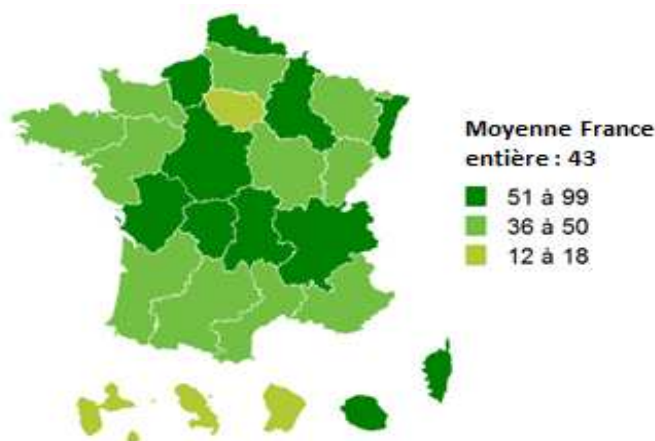
* dont auto-entrepreneurs (source Insee)

Le maintien dans l'emploi

Evolution du nombre de maintiens Sameth dans la région



Nombre de maintiens Sameth pour 100 000 actifs en emploi*



Les Sameth

Ils ont pour mission d'aider les entreprises et les salariés à trouver une solution sur-mesure de maintien dans l'entreprise quand apparaît une inadéquation entre l'état de santé du salarié et son poste de travail.

Les Sameth, présents dans tous les départements, interviennent en partenariat avec les acteurs des champs médical, social et de l'emploi tels que la médecine du travail, la Carsat, la mutualité sociale agricole, les organismes de bilan ou de formation.

Les conseillers Sameth apportent aides et conseils à toutes les étapes de la démarche, en fonction des besoins rencontrés :

- service ingénierie : intervention dans l'entreprise pour la recherche et la mise en oeuvre d'une solution de maintien,
- service facilitation : contribution à la mobilisation de moyens identifiés comme nécessaires au maintien après en avoir préalablement examiné leur pertinence.

sameth
Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

Zoom : les données par Sameth janvier-septembre 2013

	Nb maintiens Sameth	Evol. N/N-1	% 50 ans et plus	% maintiens facilitation	% maintiens ingénierie	Taux maintien** facilitation	Taux maintien** ingénierie	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi*
National	11 575	-4%	40%	40%	60%	95%	84%	43
Régional	318	+13%	41%	40%	60%	96%	78%	58
S03 Allier	109	-	46%	39%	61%	98%	69%	82
S15 Cantal	32	-	44%	38%	63%	92%	80%	52
S43 Haute-Loire	84	-	32%	52%	48%	100%	83%	92
S63 Puy-de-Dôme	93	-	43%	30%	70%	90%	86%	35

* Source Insee à fin décembre 2009 pour les actifs en emploi

** Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...). La comparaison N/N-1 n'est pas possible en raison d'une modification de l'allotissement au 01/07/2012.

Sommaire

Décembre 2013

- 02 Chiffres clés & synthèse
- 03 Les demandeurs d'emploi
- 06 Les entreprises et l'emploi
- 10 La formation
- 11 L'insertion dans l'emploi
- 14 La création d'activité
- 15 Le maintien dans l'emploi



plus d'infos sur www.agefiph.fr